



HAL
open science

Le nombre dans la politique moderne

Dominique Reynié

► **To cite this version:**

Dominique Reynié. Le nombre dans la politique moderne. *Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique*, 1989, 4, pp.159 - 164. 10.4267/2042/15406 . hal-03584557

HAL Id: hal-03584557

<https://sciencespo.hal.science/hal-03584557>

Submitted on 22 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

dominique reynié

LE NOMBRE DANS LA POLITIQUE MODERNE*

Si l'outil que représente l'enquête par sondage est relativement récent dans la communication politique des systèmes démocratiques, la fonction qu'il peut remplir est beaucoup plus ancienne. On observe trop peu que le sondage d'opinion est à ce jour la dernière figure d'une grande tradition qui est celle de la *statistique sociale*. C'est en Allemagne qu'elle fait ses débuts grâce aux travaux de Hermann Conring et de Gottfried Achewall à qui on doit le terme de « statistique ». Une réorientation décisive lui est donnée en Angleterre par William Petty (1623-1687) qui introduit le terme « arithmétique politique ». Il est notamment l'auteur de *Political Anatomy of Ireland* (1672), *Political Arithmetic* (1676-1690), etc. Charles Davenant, l'un de ses principaux élèves, définissait l'arithmétique politique comme « l'art de raisonner avec des chiffres sur des objets relatifs au gouvernement¹ ». Un conflit éclatera entre la statistique allemande, qui reposait sur les données non-quantitatives, et l'arithmétique politique, qui utilisait des données chiffrées ainsi qu'on peut le voir dans les lignes de Davenant. On n'entrera pas ici dans ce débat qui a tourné, comme on s'en doute, à l'avantage de l'arithmétique², c'est-à-dire de la quantification. Ce qu'il y a de commun entre ces deux écoles, c'est l'intégration de la *description* du corps social à une science générale du gouvernement. Ainsi, William Petty considérait que « Sir Francis Bacon dans son *Avancement of Learning* a fait de

* Cet article est extrait d'une étude sur la statistique sociale en cours de réalisation dans le cadre de l'A.S.P. « Communication politique » du C.N.R.S.

judicieux parallèles sur de nombreux points entre le corps naturel et le corps politique, et l'art de les conserver tous deux dans la santé et la force : et de même que l'anatomie est le meilleur fondement de l'un, de même l'est-elle de l'autre : et s'occuper de politique sans en connaître les éléments est aussi futile que les occupations des vieilles femmes et des charlatans. » Hermann Conring, qui possédait également une formation de médecin, écrit dans le même sens : « De même qu'il est impossible pour un docteur de donner un conseil pour recouvrer ou préserver la santé quand il n'a pas quelque connaissance importante du corps, de même il est impossible pour quelqu'un qui n'a pas une connaissance et une conscience des faits de la vie publique de la guérir que ce soit dans sa totalité ou dans l'une de ses parties³. » On comprend ainsi que ce type de savoir apparaît avec la formation de l'État moderne, à la fin du XVII^e siècle. Cet intérêt de la connaissance pour la « physique sociale », comme dira Quételet, va de pair avec l'intégration du grand nombre des hommes dans un système de gouvernement centralisé et autoritaire. La formation d'une préoccupation statistique renvoie en effet au double souci de mesurer la richesse de la nation, ce qui est encore une façon de mesurer la puissance de l'État, et d'accroître en le perfectionnant le gouvernement des hommes. C'est bien l'une des premières tâches du calcul social⁴. L'économie politique, comme science de la croissance et science de la puissance accordera donc très vite à ces données une place de choix. Ces travaux indiquent aussi à quel point on méconnaît le nombre, à quel point l'État naissant méconnaît sa force puisqu'il ignore jusqu'au nombre de ses sujets. D'eux, il ne sait rien.

La description du réel par la statistique, et en particulier du réel politique, rencontre la concurrence d'un savoir bien plus ancien, celui de la science historique. Elle continue de nourrir une littérature immense, massivement pessimiste et dans la plupart des cas fantasmagorique ou mystique. Quand elle ne s'adonne pas à la religion de l'humanité, elle fait la part trop belle à la déraison et à la violence. Il est vrai que quelques événements dramatiques se suivent et qu'il est tentant de les inscrire dans une loi de récurrence pour fonder cette thèse fataliste qui voudrait avoir tout dit sur le nombre. Ces drames n'échappent pas à l'histoire. Mais elle les épingle dans ses récits, les fige dans ses répétitions, en enfle même les proportions. L'histoire s'égare dans sa méthode. Elle se fait mauvaise statistique dans le recensement des tragédies humaines. Seule la singularité rencontrée attire l'esprit : une émeute, une insurrection, un acte de violence et d'horreur sont retenus comme expressions de la nature vraie de l'« Homme d'en bas »⁵. *Les origines de la France contemporaine*, de Taine, est une œuvre de ce point de vue d'autant plus significative qu'elle détermine fortement à la fois la constitution de la psychologie collective, de la fin du XIX^e siècle et une tradition romanesque incluant par exemple l'œuvre de Zola. On ne se demande pas alors si cette histoire est précisément **représentative** du nombre. C'est pourtant la question implicite qui sous-tend les travaux des premiers grands statisticiens, eux qui s'attachent à la totalité plus qu'à la particularité, à la continuité plus qu'à la rupture, à la stabilité plus qu'au déséquilibre, à la norme plus qu'à la pathologie. S'ils recensent les crimes et les suicides, c'est au contraire pour en mieux montrer le caractère **anormal** et faire apparaître avec plus de force l'absence de comportements criminels dans le plus grand nombre des individus.

Ainsi, nos statisticiens commencent par collectionner méthodiquement des chiffres sur la criminalité, sur le suicide, sur le mariage, sur les tailles, les poids des individus, les salaires, etc. Suivant le premier mouvement de la statistique sociale, ou de l'« arithmétique politique », que l'on peut situer de la fin du XVII^e siècle à la première moitié du XIX^e siècle, ces données recensées sont à l'origine destinées aux savants et aux gouvernants. Elles servent, comme on l'a dit, à connaître et à gouverner⁶. Elles sont d'abord un instrument pour l'État : statistiques sur les conditions de vie des ouvriers, le niveau des salaires ou les mouvements de grève ; informations utilisées pour l'élaboration de lois, de réglementations sociales, etc. Elles sont aussi utilisées par les savants et consignées dans les volumes innombrables sur la société humaine. Parfois, ces traités ambitionnent aussi de servir le progrès. Parmi eux, bien sûr, Louis Villermé et son grand *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* (1840) et *Les Ouvriers européens* de Frédéric Le Play, publié en 1855. Il fondera par ailleurs en 1856 la Société Internationale des Études pratiques d'Économie Sociale, et lancera en 1881 la revue *Réforme sociale*.

Il faut ici signaler un point capital : la connaissance statistique repose sur un principe méthodologique fondamental qui exprime autrement ce qui peu à peu s'impose : **l'équivalence des unités nombrées**. Statistiquement, chaque individu en vaut un autre, ni plus ni moins. Il pèse d'un même poids dans la construction du réel biologique et social. L'individualisme démocratique habite aussi la statistique sociale. Il est d'ailleurs frappant de constater que ce savoir connaît un essor considérable en Europe au moment où s'amorce le mouvement d'extension du droit de suffrage. C'est par exemple dans les années 1830 que Quételet produit l'essentiel de son œuvre⁷. Durant la même période apparaissent en Angleterre, en France, des sociétés de statistiques : la Statistical Society de Londres est fondée en 1834 tandis que le premier congrès international de statistique a lieu en 1853.

Telle est la première période de la statistique sociale, celle de la **collection**. Cette logique de l'enquête de recensement, source de connaissance et génératrice d'actes de gouvernement, ne va pas disparaître — elle existe aujourd'hui encore — mais elle va se dédoubler et donner naissance à une seconde préoccupation, celle de la **publication**. Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, une idée commence en effet à prendre forme : les statistiques recueillies ne doivent plus être réservées à l'élite savante et gouvernante ; elles doivent retourner au nombre sous une forme synthétique, c'est-à-dire être publiées. Leur intérêt n'est plus seulement de fournir une série d'informations sur le corps social dont les gouvernants pourraient nourrir leur législation mais aussi de donner à la multitude une image d'elle-même. Le nombre pourra ainsi se découvrir, s'apercevoir dans le miroir des chiffres, si imparfait qu'il soit. A partir de là, les techniques de quantification de l'homme et de l'activité humaine contribuent de manière décisive à l'institution et à l'institutionnalisation du nombre comme grand sujet de la politique moderne. Pour certains, en effet, seule la statistique est désormais à même de dire le nombre, remplaçant avec profit les éditoriaux où l'on se hasardait souvent à évoquer « l'opinion ».

On ne soutiendra pas cependant que l'idée d'une pratique de la publicité des statistiques

est entièrement nouvelle. Pasquale Pasquino cite un texte de 1775 de Christian Wilhelm von Dohm, notamment éditeur de la revue *Teutsches Museum*, dans lequel il est dit : « Notre but principal est de rendre l'Allemagne plus consciente d'elle-même, plus attentive à sa propre constitution et à ses rapports intérieurs et internationaux, de réveiller parmi nous l'esprit public en publiant des données et des recherches politiques et statistiques⁸. » Ce texte est pour nous remarquable car il est l'occasion de préciser un point important. Ici, ce n'est pas l'identité des sujets qui est visée, mais l'identité de la nation en tant qu'elle mêle l'État et ses sujets, en tant qu'elle se dresse face à l'extérieur. A la fin du XIX^e siècle, c'est de l'identité du peuple des sujets qu'il s'agit, en tant qu'il se dresse à l'intérieur : sujets face à l'État, et non pas Nation face au monde. La publicité des statistiques n'est pas envisagée en tant qu'elle permet à l'État de se définir, de s'évaluer — ce qui fut le cas de la période sans publication — mais en tant qu'elle permet à la multitude de se découvrir dans la convergence de ses conditions de vie, de ses croyances, de ses opinions. On ne soutiendra pas non plus que l'idée de lire dans des chiffres le bonheur ou le malheur des hommes est contemporaine de cette fin du XIX^e siècle. Au XVIII^e siècle, même le simple recensement peut être ainsi perçu. Damilaville soutient à l'article « Population » de *L'Encyclopédie* que la croissance démographique ne peut exister ailleurs que dans une république : « l'esprit des grandes monarchies est contraire à la grande population. C'est dans les gouvernements doux et bornés, où les droits de l'humanité seront respectés, que les hommes seront nombreux⁹. » Mais il s'agit ici d'**interprétation** ; il s'agit d'interpréter des signes qui n'expriment pas a priori ou directement le sentiment général. Il est question de **faire dire en faisant parler** un ensemble de symptômes, ici la dénatalité ou la natalité. L'intérêt pour la publication des statistiques va de pair avec l'intérêt pour la quantification des **opinions**, c'est-à-dire leur recensement. Ceci trouve sans doute son origine chez Quételet, dans sa préoccupation novatrice pour les propriétés humaines « **non physiques** ». Il tentait de cerner cette forme insaisissable de l'activité humaine par le nombre des crimes, des suicides, des mariages pour aboutir à ce qu'il nommait la « statistique sociale ». La fin du XIX^e siècle n'offre guère plus de possibilités techniques. Tarde proposera de quantifier le nombre des entrées dans les églises, le nombre d'abonnés à la presse, le nombre des adhérents aux partis politiques... Suggestions difficilement applicables mais qui traduisent cet intérêt pour l'opinion. C'est pourquoi quelques auteurs s'empresseront de voir dans la pratique du suffrage universel et dans la publication des résultats électoraux une statistique politique de premier ordre pour l'accomplissement de ce processus¹⁰ de connaissance et d'identification du nombre.

Il y a donc deux façons de connaître le nombre, ou plus exactement, deux types de connaissances statistiquement saisissables sur le nombre :

1) **savoir ce qu'il est**, c'est-à-dire ici quelle est sa taille, sa répartition géographique, ce qu'il produit, ce qu'il possède, etc. Ce sont d'abord les chiffres de l'État autocratique, d'un État soucieux d'évaluer sa puissance, d'un État sans autre interlocuteur reconnu que l'État voisin. L'intérêt de l'institution publique pour ce type de savoir survivra et demeure présent aujourd'hui encore quelle que soit sa forme politique. L'INSEE en est un exemple.

2) **savoir ce qu'il pense**, ce qu'il désire, connaître ses **opinions**. Cette attention ne se justifie pleinement que dans un État démocratique. On sait que les sondages d'opinion ne sont pas ignorés des systèmes autoritaires ou totalitaires, mais ils ne sont utilisés que pour permettre de **recueillir** une information sur l'état de l'opinion. Des pays communistes à la Corée du Sud, ils sont interdits de publication. En fait, ils remplissent là une fonction de police générale, ils font office de grand mouchard. Dans les systèmes démocratiques, l'opinion du nombre importe parce que sa volonté exprimée électoralement compte dans le choix des gouvernants. Certes, dans l'économie générale de l'élection, il n'est pas inutile pour la classe dirigeante de savoir quelle direction prend l'opinion afin d'orienter de telle ou telle façon la stratégie politique. Mais l'intérêt principal de cette statistique est ailleurs, il est pour le nombre lui-même dont l'identité ne peut se constituer que dans la publicité de l'opinion publique. Il ne peut en effet exister comme force politique et sociale, comme sujet de la politique moderne que s'il parvient à la conscience de lui-même. Plus précisément, le nombre ne peut exister que s'il y a une **conscience du nombre** dans les esprits de ceux qui le composent. Or ceci n'est pas possible de l'intérieur, le public ne peut pas s'identifier lui-même de manière autonome et spontanée ; il a besoin pour cela d'un **opérateur externe**, qui, du dehors, sera capable de lui retourner l'image de sa cohésion, de sa personnalité. Certains penseurs de la fin du XIX^e siècle veulent voir dans la **publication** des enquêtes statistiques l'ébauche d'une sensation d'être de la multitude, l'ébauche d'une **cénesthésie**¹¹. La statistique et ensuite les sondages d'opinion deviennent une sorte de réflexivité de la collectivité. Le nombre, doté de cette conscience de soi, apparaît comme le grand sujet de la politique démocratique. Dans cette perspective, savoir si les sondages produisent l'opinion publique ou s'ils la recueillent devient un débat second. On peut parier que les deux aspects coexistent à des degrés variables selon qu'on applique avec plus ou moins de rigueur la méthode de l'enquête. La concurrence économique entre les instituts, le pluralisme politique et le pluralisme des moyens d'informations jouent en faveur d'un effort de rigueur. Ce qui est décisif, c'est la production d'une **représentation** d'une communauté, l'institution de l'idée libératrice d'une appartenance à une large collectivité. Voilà pourquoi sans doute les États non démocratiques se refusent à la publication des sondages, pour maintenir autant qu'il est possible la structure du rapport individuel à l'autorité centrale. On pourrait bien imaginer un peuple tout entier hostile à son Prince, mais néanmoins docile, immobile, parce que chaque sujet serait figé dans l'ignorance de cette convergence générale.

Les sondages d'opinion, héritiers techniques et philosophiques de cette tradition statistique, en sont aujourd'hui la dernière figure. Ils viennent de la préoccupation statistique, de l'arithmétique politique ouverte à la statistique morale par Quételet. Ils répondent ainsi à cette exigence du système politique moderne qui est celle de la connaissance du nombre par lui-même.

Dans cette perspective, nous dirons que l'opinion est désormais « publique » en deux sens : d'abord parce qu'elle est l'**opinion partagée**, l'opinion commune ; mais ensuite parce qu'elle est l'**opinion publiée**, portée à la connaissance du public en vertu du principe de la

publicité. C'est pourquoi la problématique de cette seconde statistique, celle du sondage d'opinion, est historiquement et logiquement liée dans son apparition à l'émergence de nouvelles techniques de propagation de l'opinion, comme la publication de résultats électoraux et le télégraphe, ou à la systématisation de procédés plus anciens qui prennent une force nouvelle: chemins de fer, institution scolaire, et bien sûr, développement de la presse.

C'est pourquoi aussi le sondage d'opinion destiné à la publication ne peut-être réalisé que par le **secteur privé** de l'économie nationale. Parce qu'il ne peut émerger qu'au sein de la sphère qui fait face à l'État. Les deux traditions statistiques — statistiques pour les gouvernants et statistiques pour le nombre — vont ainsi peu à peu se séparer suivant une distribution entre économie publique et économie privée. D'un côté, si on prend le cas de la France, le Conseil Supérieur de la Statistique et surtout la Statistique Générale de la France, sont deux institutions qui jouent un rôle important dans l'organisation de la statistique nationale publique, avant la création de l'INSEE au lendemain de la Seconde Guerre mondiale¹². De l'autre, la création en décembre 1938 de l'Institut Français de l'Opinion Publique.

1. Cité par Joseph A. SCHUMPETER: *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard, 1983 (trad. fr.), tome I, p. 296. Sur l'arithmétique politique, on peut voir en particulier dans ce volume les pages 293 à 302.

2. Sur ce point on peut lire les pages très intéressantes de Paul LAZARSFELD: *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, 1970 (tr. fr.), pp. 78-102.

3. Ces deux textes sont cités par P. Lazarsfeld, *op. cit.*, p. 87.

4. A titre d'exemple, cf. les titres significatifs de Patrick COLQUHOUN, *Treatise on the Population, Wealth, Power, and Resources of the British Empire* (Londres, Mawman, 1814), et de Karl F. W. DIETERICI, *Der Volkswohlstand im preussischen Staate* (Berlin, 1846). Cités par J.A. Schumpeter, *op. cit.*, tome II, p. 197-199.

5. J'emprunte cette expression à l'article de Pierre MACHEREY: « Figures de l'Homme d'en bas. », publié dans *Hermès*, n° 2, *Masses et politique*, 1988, pp. 67-88.

6. On notera que William Petty et Charles Davenant ont été tous deux des savants mais aussi des parlementaires.

7. *Sur l'Homme et le développement de ses facultés, Essai de physique sociale*, Paris, Bachelier, 1835.

8. Pasquale PASQUINO: « Contribution à l'étude du concept d'opinion publique », in *Opinion publique et démocratie*, sous la direction de Bernard Manin, Pasquale Pasquino et Dominique Reynié, École Normale Supérieure/CNRS, 1987, p. 9.

9. Édition Garnier Flammarion, Paris, 1986, tome 2, p. 267. Finalement, c'est selon un schéma comparable que Paul Mombert aboutira un siècle plus tard à un résultat inverse, qui fait autorité, faisant de la prospérité un facteur de dénatalité.

10. En particulier Gabriel TARDE qui est peut-être l'auteur le plus radical sur ce point: *Les lois de l'imitation*, Paris, 1890.

11. Par exemple, Gabriel TARDE, *op. cit.*

12. On peut voir en particulier pour le cas français, Alain DESROSIÈRES: « Histoires des formes: statistiques et science sociale avant 1940. » *Revue Française de Sociologie*, vol. XXVI, n° 1, 1985, pp. 277-310.